



Spécial Budget 2013

www.pignan.fr

9

Le nouveau centre multi-activités

22

Opération nettoyage de la garrigue

25

Festival Pierres et Arts

SOMMAIRE



*Vue de Pignan.
Photo de Denis Galinier*



Directeur de publication :

Michelle Cassar,
Maire de Pignan

Rédaction : Marie Tobal
communication@pignan.fr

Conception / réalisation :

Marie Tobal, Isabelle Bardin,
Sylvie Cinçon, Danièle
Duboucher, Denis Galinier,
Marc Gervais, Véronique
Gimenez, Bernard Priou,
Thierry Quilès, Fabienne
Thalamas

Impression : AVL Diffusion

Crédits photos :

Mairie de Pignan

www.pignan.fr

- 03** Edito
- 04** Budget municipal
- 08** Travaux et urbanisme
- 12** Solidarité
- 14** Jeunesse et éducation
- 16** Vie citoyenne
- Lettre de la ZAC**
- 22** Sécurité et environnement
- 24** Nouvelles technologies
- 25** Culture et patrimoine
- 26** Vie des associations
- 30** Démocratie municipale
- 32** Agenda

Édito

Chères Pignanaises,
chers Pignanais,

En ce début d'année 2013, le budget de notre commune a été enfin adopté. Il sera donc exécuté.

Il est parfaitement équilibré et tous les critères de gestion sont « au vert », aussi bien en

fonctionnement qu'en investissement.

Ainsi, tous les travaux qui avaient été prévus seront intégralement réalisés. Nos engagements seront ainsi tenus malgré le maintien des taux communaux d'imposition depuis 2008 et les fortes baisses des dotations d'Etat depuis 2010.

Chacun d'entre vous peut le constater tant sur sa feuille d'imposition qu'au niveau des travaux réalisés sur la commune.

Ce résultat a pu être obtenu grâce à une maîtrise drastique et extrêmement rigoureuse de nos dépenses depuis notre élection : dépenser mieux avec les mêmes crédits a été tout le sens de notre gestion. Pour y arriver, il m'a fallu parfois dire non, ce qui n'est pas toujours accepté par certains.

D'autre part, un effort particulier a été réalisé sur le plan de la propreté du village.

En effet, une meilleure organisation de la cellule « propreté » ainsi qu'un renforcement en personnel

et en moyen ont été mis en place. Toutefois, je suis consciente qu'une amélioration doit encore être apportée dans ce domaine et dans d'autres également comme celui de la sécurité.

En ce qui concerne les associations, elles pourront bénéficier très rapidement des subventions votées lors du dernier conseil municipal.

Enfin, nous sommes rentrés dans la période préélectorale des futures élections municipales de 2014, vous entendrez beaucoup de critiques infondées.

N'hésitez pas à me contacter afin que je puisse répondre, en toute transparence, à toutes vos questions.

Je demeurerai toujours à votre écoute.

Chaleureusement

Votre Maire,



Michelle CASSAR

Port. 06.15.73.34.45

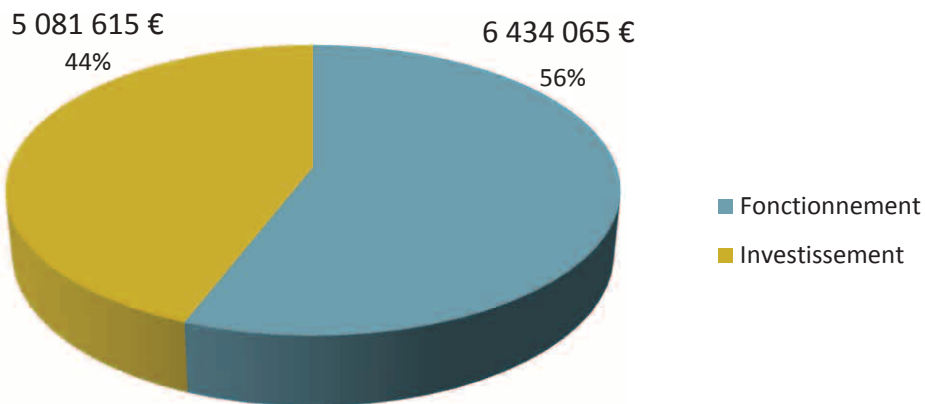
e-mail : mcassar@pignan.fr

Budget municipal

Budget primitif 2013

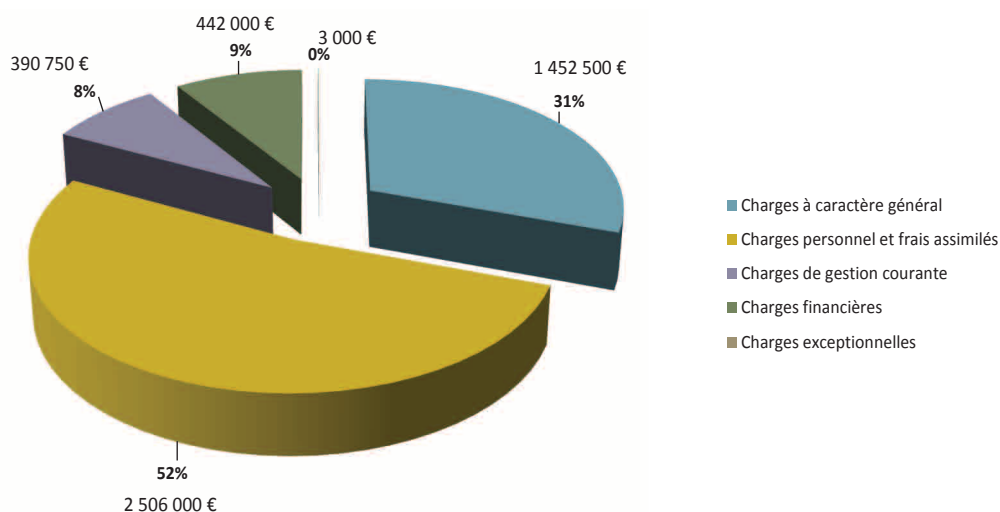
Investir pour équiper Pignan et mieux répondre aux besoins des habitants.

Le conseil municipal du samedi 6 avril a voté son budget et réaffirme son engagement à réaliser des investissements structurants pour Pignan et son choix d'assurer des services de qualité, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement.

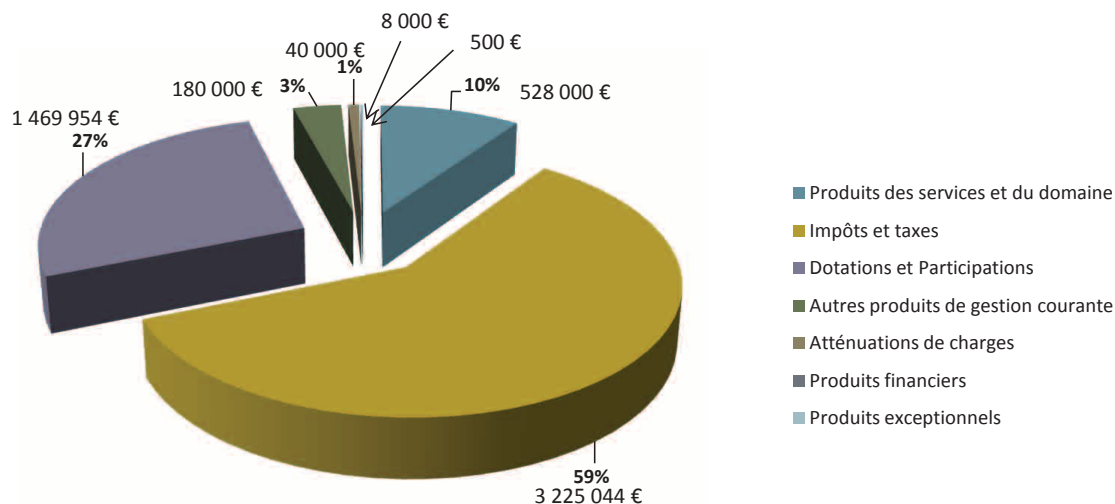


Dépenses réelles de fonctionnement

Malgré une évolution de 12.14 % par rapport à 2011, dont une hausse de 1.3 % des prix à la consommation, les dépenses de fonctionnement restent contenues et stabilisées conformément aux engagements.



Recettes réelles de fonctionnement



En ce qui concerne les recettes de fonctionnement, elles progressent de 1.88 %. La structure du budget est toujours très

simple : 85.94 % des recettes sont constituées par deux pôles, la fiscalité et les dotations.

Une situation financière équilibrée

L'exercice 2012 confirme l'amélioration engagée les années précédentes au niveau du fonctionnement.

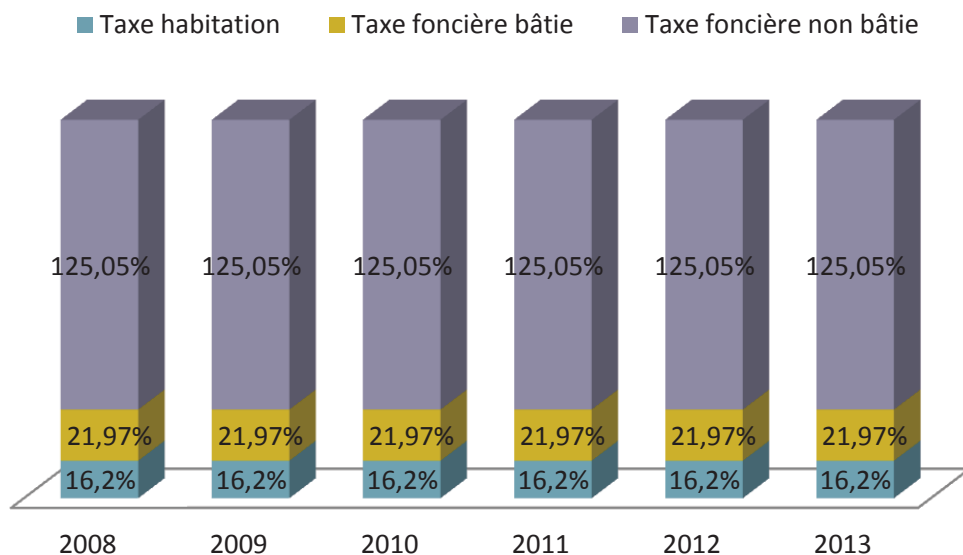
La situation financière est équilibrée et respecte les principaux ratios d'une bonne gestion. La rigueur financière continue à porter ses fruits.

Dans ce contexte et comme l'an passé, si l'on

souhaite ne pas augmenter les contributions directes, la plus grande vigilance s'impose et une stricte maîtrise des dépenses doit se poursuivre. Il s'agira d'offrir plus, d'offrir mieux à un meilleur coût.

La dette par habitant représente 985 € en 2012. La moyenne de la strate s'établissait en 2012 à 1015 € par habitant.

Un maintien des taxes depuis 2008



Pour la 6^{ème} année consécutive, la majorité du conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition, compte tenu des difficultés économiques persistantes touchant nos concitoyens.

Les taux d'imposition sont inférieurs à

la moyenne de ceux des communes voisines.

Nos bases fiscales moyennes sont aussi parmi les plus faibles même si elles devraient évoluer favorablement en cours d'année compte tenu de l'avancement de certains programmes immobiliers.

Taux d'imposition 2012 (strate 5 000 - 10 000 habitants)

| COMMUNES | Taxe d'Habitation | Taxe Foncière Bâtie | Taxe Foncière non Bâtie |
|--------------------------|-------------------|---------------------|-------------------------|
| COURNONTERRAL | 20,72 | 22,68 | 98,61 |
| FABREGUES | 14,70 | 20,35 | 114,80 |
| GIGEAN | 22,73 | 27,14 | 112,10 |
| PIGNAN | 16,20 | 21,97 | 125,05 |
| ST GEORGES D'ORQUES | 21,61 | 24,75 | 121,95 |
| ST JEAN-DE-VEDAS | 14,37 | 25,56 | 97,90 |
| VILLENEUVE-LES-MAGUELONE | 21,36 | 33,98 | 185,22 |

2013 : des investissements structurants

**Acquisition
de terrains :
26 K €**

Phase 2 / Séquence 2 :
route de Saussan et rue
Jeanne d'Arc : 611 K € HT

Marché à bons de
commande de voiries :
100 K € HT

**Programme de voiries
et de réseaux divers**

Marché à bons
de commande
d'éclairage public :
20 K € HT

Programme de
voiries et de
réseaux divers de
la PVR du Devès :
563 K € HT

**Aménagement
adapté des terrains
familiaux :
375 K € HT**

**Création d'un centre
multi-activités :
1 063 K € HT**

**Renouvellement de
matériel, de mobilier
et travaux d'améliora-
tion du patrimoine
bâti communal :
120 K € HT**

**Travaux d'amélioration
caserne des pompiers :
38 K € HT**

**Opération façades :
20 K €**

**Etudes diverses dont
révision générale
du PLU : 33 K € HT**

**Remboursement du
capital des emprunts :
438 K €**

Fin de la
construction du
centre multi-
activités

Démolition maison
rue Lalou

Aménagements de
voiries

PVR du Devès

**Reste à réaliser 2012 :
302 K €**

Fin 2^{ème} phase
des travaux du
pluvial

Achats divers

Etudes pour la
création de bureaux
dans la caserne des
pompiers

Travaux et urbanisme

L'entretien des espaces verts

L'arrivée du printemps implique le retour des mauvaises herbes et l'arrosage régulier des espaces verts ce qui entraîne des interventions très régulières et coûteuses.

Dans un souci de développement durable, la commune a opté pour les gravillons colorés en lieu et place des pelouses.

Les employés communaux ont donc débuté l'enlèvement de ces espaces



avec la plantation d'arbres méditerranéens comme l'olivier.

Nettoyage des rues : «j'aime mon village, je le garde propre»

En début d'année, la municipalité a fait l'acquisition d'une nouvelle balayeuse afin d'intensifier le nettoyage des rues.

Dans le centre du village, le nettoyage est effectué trois jours par semaine, au forum deux fois par semaine et une à deux fois par mois dans les quartiers périphériques.

A cela s'ajoute le balayage manuel, l'aspirateur de voirie et le vidage régulier des corbeilles. Une équipe de quatre personnes (Jérôme, Marc, Pierre et Thomas) se charge ainsi de la propreté du village.

La municipalité fait également appel au civisme de chacun pour réduire le nombre de déjections canines et de déchets jetés sur la voirie ou dans le parc. De nouveaux «toutounets» ont d'ailleurs été installés dans le village.



Les travaux du centre multi-activités Angel Perez se poursuivent



Vue des bâtiments D et C

Malgré quelques semaines de retard dû notamment aux basses températures de cet hiver, les travaux du centre multi-activités progressent.

Le bâtiment D va pouvoir accueillir ce mois-ci le secours populaire Français ainsi que l'APIJ. Ces associations auront la primeur d'intégrer les nouveaux locaux. En parallèle, le gros œuvre, la couverture de la toiture ainsi que la pose des menuiseries des deux autres bâtiments (A et C) se terminent.

La démolition de la salle Angel Perez est prévue à partir du 22 avril pour pouvoir entreprendre la construction du dernier bâtiment (A), qui fera office d'accueil au rez-

de-chaussée et accueillera à l'étage, la salle de musique et les bureaux de l'association Internote.



Réunion de chantier entre les entreprises, l'architecte Daniel Delgado, le maître d'ouvrage représenté par Philippe Mauger (à gauche), responsable des services techniques et Jacques Verny, conseiller municipal (à droite).

Travaux et urbanisme

Les nouveaux bureaux du centre des sapeurs-pompiers



Aménagement de l'étage et création de l'escalier

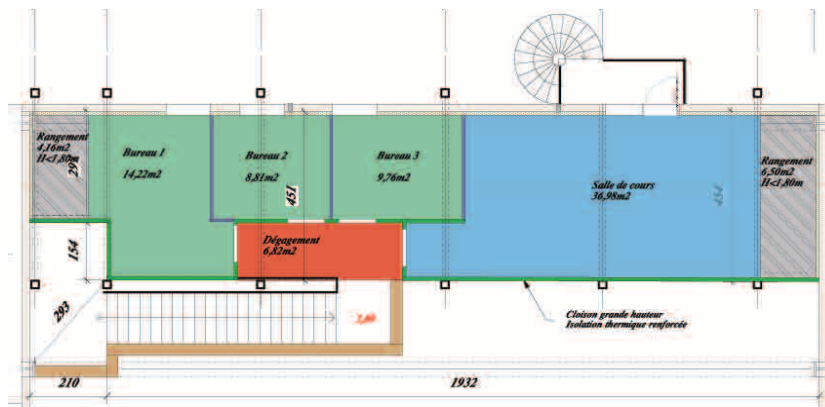


Façade extérieure du bâtiment

Construite dans les années 80, la caserne des sapeurs-pompiers est devenue trop étroite au fil du temps.

44 pompiers volontaires sont recensés aujourd'hui, d'où la grande nécessité à s'étendre, aussi bien côté bureaux que côté vestiaires. Ainsi, l'étage de la caserne a été entièrement aménagé.

Cet agrandissement correspond tout d'abord à une augmentation des tâches



administratives, puisque la surface des bureaux a tout simplement été doublée pour être plus fonctionnelle.

Les travaux, qui ont duré deux mois, portaient principalement sur les lots de gros œuvre, menuiseries extérieures et serrureries.

Redémarrage des travaux du pluvial

Terminés au mois de Janvier pour la première tranche, les travaux devraient reprendre fin Mai et vont concerner la zone qui s'étend de la rue de la Chicanette à la rue Jeanne d'Arc.

Tout comme la première tranche, les réseaux d'eaux usées et d'eau potable

seront repris. Le réseau du pluvial va être adapté afin d'éviter les risques d'inondations. Quant aux réseaux secs, ils seront dissimulés en souterrain.

L'éclairage public va profiter des dernières innovations avec l'installation de projecteurs à LED blanc pour un éclairage écologique et économique.



L'extension des constructions

L'extension des constructions est soumise à autorisation préalable de la mairie et assujettie au respect des règles édictées dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Le respect de la réglementation en vigueur.

Le PLU règlemente les implantations, la typologie des constructions, les aspects extérieurs, les hauteurs, etc.

Ici le point sera fait sur trois types de règles.

Cependant, les autres réglementations doivent être prises en compte dans l'élaboration du projet d'extension.

1. L'implantation par rapport aux limites séparatives et aux emprises publiques

Les règles des PLU sont présentes sur les territoires communaux afin d'harmoniser les constructions et d'éviter les éventuelles gênes engendrées par des constructions.

En ce qui concerne Pignan, à l'heure actuelle, les règles d'implantations dépendent du lieu d'implantation de la construction.

En effet, la zone Urbaine (zone constructible) est divisée en 6 sous-secteurs : U / Ua / Uai / Ui / Uns / Ue. Les règles de ces sous-secteurs précisent le recul obligatoire entre les constructions ou installations et les limites séparatives ou les emprises publiques.

Avant tout projet, il est ainsi conseillé de contacter le service de l'urbanisme pour connaître les règles actuelles.

2. Le respect du coefficient d'espace libre et l'emprise au sol des constructions

Les sous-secteurs, définis ci-dessus, précisent aussi le quota d'emprise au sol maximum des constructions et installations et le quota d'espace libre à respecter sur les parcelles ou les unités foncières où se situe le projet d'extension.

3. Les autorisations à obtenir

Un permis de construire est exigé pour l'extension d'une construction lorsque l'opération vise à créer plus de 40m² de surface de plancher dans les zones urbaines (U) du PLU ou plus de 20m² de surface plancher dans les autres zones du PLU (Agricole et Naturelle).

Une déclaration préalable est exigée pour l'extension d'une construction quand le projet vise à créer moins de 40m² de surface de plancher dans les zones urbaines (U) du PLU ou moins de 20m² de surface plancher dans les autres zones du PLU (Agricole et Naturelle).

Le recours à un architecte est obligatoire pour les projets sur des constructions de plus de 170m² de surface plancher ou lorsque la surface plancher futur dépasse les 170m².

Dans le cadre de l'instruction de l'autorisation d'urbanisme, il sera regardé si le projet respecte toutes les règles d'urbanisme prescrites dans le PLU en vigueur.

Révision générale du PLU

Depuis le 26 septembre 2011, la révision générale du PLU a été lancée. Elle a pour objectif, entre autre, de redéfinir les règles d'urbanisme sur le territoire communal.



N'hésitez pas à contacter le service urbanisme de la ville de Pignan qui est ouvert tous les matins du lundi au vendredi de 9h à 12h.

Vous aurez toutes les informations nécessaires.

Solidarité

Le traditionnel repas des aînés a fait salle comble



290 personnes ont participé au repas des aînés

Comme chaque année, les membres du CCAS dont le maire Michelle Cassar et quelques élus convient les aînés du village à se retrouver pour partager un moment d'amitié.

Ce repas spectacle offert aux personnes de plus de 60 ans s'est déroulé le jeudi 7 mars dans la salle du Bicentenaire et pas moins de 290 personnes ont répondu présentes.

Le repas servi par le traiteur les 7 Péchés de Murviel-lès-Montpellier fut entrecoupé et animé par la troupe de Bénédicte Blanc dite « Mistinguette », ex-chanteuse de l'orchestre Paul Selmer. Elle a fait voyager les convives, des années 1920 aux années 60 à travers les changements de

costumes, les chants, jouant même de la trompette.

Quelques Pignonais se sont même prêtés au jeu en montant sur scène pour un play-back déguisé du groupe « Village people ».

Ces improvisations ont fait danser l'assistance ravie de cet agréable moment de convivialité.



Final du spectacle avec les « Village People »



Le maire, Michelle Cassar en discussion avec les aînés

De nouveaux ateliers vont voir le jour autour de l'alimentation et du bien-être

Avec l'avancée en âge, les besoins nutritionnels des seniors évoluent.

De mauvaises habitudes alimentaires perturbent l'équilibre homéostatique de l'organisme et sans ajustement elles peuvent être à l'origine de pathologies chroniques.

Une alimentation variée et équilibrée permet à l'organisme de se protéger et de lutter contre la maladie.

Une conférence sur le thème de « l'équilibre alimentaire, les besoins spécifiques des seniors » a eu lieu le vendredi 19 avril dans les caves du château, animée par l'association Brain Up.

Suite à cette conférence, trois ateliers seront mis en place en fonction du nombre de personnes intéressées :

- L'alimentation, un partenaire indispensable

- Protéger et tonifier son cerveau grâce à l'alimentation

- Atelier cuisine.



D'autre part, afin de sensibiliser les aînés, la municipalité organisera le jeudi 6 juin à 14h dans les caves du château une conférence-débat pour prévenir des arnaques à domicile, en collaboration avec la gendarmerie.

Les dons du Téléthon 2012

1 186 €... C'est le montant des dons réalisés le jour du Téléthon le 8 décembre 2012 (hors dons par téléphone).

Le montant de la collecte finale pour ce 26^{ème} Téléthon s'est élevé à 81 065 239 €, un très beau montant étant donné le contexte de crise.

L'année dernière, la générosité des Pignonais a permis de récolter 8 354 € dont 6 290 € pour les appels passés au 36 37 (90 personnes) et 2 064 € lors de la manifestation terrain pour une collecte finale de 94 091 902 €.



Jeunesse et éducation

Carnaval des centres de loisirs

Inscriptions pour la rentrée scolaire 2012 /2013

Les inscriptions pour la prochaine rentrée scolaire sont ouvertes en mairie.

Vous pouvez télécharger la fiche d'inscription sur le site internet.

Les parents doivent se présenter en mairie munis du livret de famille, d'un justificatif de domicile, de la carte d'identité et du dernier avis d'imposition.



Les enfants du centre de loisirs «Les p'tites canailles» et «Les Galopins» ont célébré le carnaval dans le cours de l'école Louis Loubet le mercredi 20 mars.

Pendant plusieurs jours, enfants et animateurs ont oeuvré à la création des masques pour cette belle tradition qui

se termine toujours par des friandises et des boissons.

Fée, indienne, super héros, abeille, chacun a pu revêtir le costume tant convoité pour cette journée.

Des pluies de confettis, des rires, des cris... tous les ingrédients d'un carnaval réussi.



Stage de hip hop



Pendant la première semaine des vacances de février, le centre de loisirs a proposé aux enfants de 6 à 10 ans un stage de hip hop avec l'association Pignanaise Original Break Street.

Deux sessions par après-midi ont été organisées pour les 6/8 ans et les 8/10 ans.

Echauffement, mémorisation de quelques pas et enfin enchaînement de la chorégraphie. Voilà le travail auquel se sont confron-

tés Alice et les enfants durant cette semaine.

Malgré leur jeune âge, Alice a souhaité leur faire une véritable initiation au hip hop avec figures et chorégraphies. Très attentifs, les enfants sont parvenus à enchaîner tous les pas de danse à la fin de cette semaine de stage.

Demandez-leur ce qu'est le baby freeze... le résultat est assuré !

Questionnaire consultatif pour la réforme des rythmes scolaires

La commune a engagé une démarche de dialogue et de concertation, par le biais de diverses réunions avec les parents d'élèves et le corps enseignant ainsi que par la distribution d'un questionnaire à l'attention des familles.

Il ressort clairement que le souhait majoritairement exprimé est de solliciter un report de la date de mise en oeuvre de cette réforme.

En effet, sur les 205 familles qui ont répondu au questionnaire, 141 ont souhaité le report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014.

Les résultats de cette enquête ont été présentés en conseil municipal, le samedi 6 avril, qui a voté pour un report en 2014. Ces résultats vont être envoyés au directeur académique des services de l'éducation nationale.

Vie citoyenne

500 places pour le rendez-vous annuel de la balade gourmande au cœur du vignoble de la Moure

Savant mélange de gastronomie et d'œnologie, les Délices de la Moure lancent leur 5^{ème} édition.

Le samedi 25 mai, la municipalité de Pignan, en partenariat avec le syndicat des Collines de la Moure et le Conseil général de L'Hérault, vous invite à participer à cette nouvelle balade gourmande, dont le départ se fera à l'Oppidum de Murviel-lès-Montpellier.

Cette promenade conviviale de 5 km se décline en 6 escales culinaires élaborées par Cabiron traiteur. Vous pourrez dégus-

ter des vins de l'appellation commentés par les vignerons producteurs, tout en appréciant les animations musicales et culturelles.

Cette sortie est l'occasion de partager un moment en famille, de découvrir la garrigue et les vignobles, et de régaler ses papilles en toute convivialité.

Inscriptions en mairie (45 € pour les adultes et 16 € pour les enfants). Un départ est prévu tous les quart d'heure à partir de 11h jusqu'à 13h. Attention, le nombre de places est limité.



Fête des animaux et des fleurs

Dimanche 5 mai, les associations «TogoMilPartages» et «Beau Nez d'ânes» organisent avec le soutien logistique de la municipalité de Pignan, la fête des animaux et des fleurs dans le parc du château de 10h à 17h.

Cette journée, qui s'adresse à un public familial, a pour but de faire connaître l'association « TogoMilpartages » qui finance une cantine scolaire au Togo pour 180 orphelins.

Quatre pôles d'attraction seront proposés : l'exposition et la vente d'animaux (poules, lapins, chiens, chèvres, chevaux), la découverte au public de l'art de créer des bouquets de fleurs, d'effectuer des semences et de les entretenir, des expositions variées, une brocante de matériels de sellerie et une promenade d'ânes.

Vous pourrez également participer à un atelier d'art floral ou de confection de bougies à la cire d'abeille.

Conseil des Sages : appel au sud du village

Afin de conforter notre demande d'amélioration de la desserte du sud du village par les bus de l'Agglomération, nous devons donner des arguments supplémentaires à nos interlocuteurs.

Une enquête vient d'être lancée par le Conseil des Sages. Elle revêt plusieurs formes : une lettre avec coupon réponse sera distribuée dans les boîtes aux lettres des quartiers concernés. Elle vous indiquera les modalités

de réponse avec deux adresses postales et email. Il est également possible de déposer vos réponses en Mairie ou d'utiliser l'adresse électronique : cabinet@pignan.fr.

Merci pour votre participation citoyenne.



Les membres du Conseil des Sages

Votre sang fait la différence



Un million de malades sont soignés chaque année grâce aux dons de sang des Français. Les besoins sont quotidiens, 10 000 dons par jour.

La municipalité a accueilli au mois de février, dans les caves du château, l'établissement français du sang pour sa collecte.

39 donateurs volontaires ont contribué, par leur geste généreux et volontaire, à faire face aux nombreuses demandes des hôpitaux et cliniques de la région pour des soins aux malades, aux opérés et pour les accidentés de la route.

Dates importantes de la paroisse

Dimanche 28 avril (5^e de Pâques) : procession de la Chasse avec les reliques dans les rues du village et Office de Saint-Agapie

Dimanche 2 juin à 10h30 : Professions de Foi

Dimanche 9 Juin à 10h30 : Premières communions

Dimanche 23 juin : Célébrations des sacre-

ments du collège Saint-Charles.

« **Centenaire du pèlerinage diocésain** » à LOURDES avec notre Archevêque Monseigneur Pierre-Marie Carré du Jeudi 18 juillet au lundi 22 juillet 2013 : s'inscrire avant le mois de Mai.



Vie citoyenne

Un carnaval sous le soleil...enfin !

Après deux reports consécutifs dus aux intempéries, le carnaval de Pignan a enfin pu se dérouler sous un soleil radieux, dimanche 7 avril.

L'après-midi a débuté par un défilé musical avec des peñas venues de Cournonterral, Sète, Balaruc-les Bains, Saint-Jean de Védas.

Les enfants ont pris place sur les 12 chars vêtus de leur déguisement et ont eu plaisir à défiler dans les rues du village, accompagnés des parents et des élus.

Le défilé s'est terminé dans le parc du château où M. Carnaval a été brûlé. Par la suite, tout ce petit monde a eu l'occasion de se restaurer sur place auprès de l'association Togo Mil Partage dont les bénéfices serviront à financer une cantine scolaire au Togo.

Mme le Maire, Michelle Cassar, entourée d'élus, a clôturé cette journée en remerciant toutes les associations, les employés municipaux et toutes les personnes qui se sont impliquées dans l'organisation du carnaval.





Vie citoyenne

Féria de Pâques : entre culture et tradition



Les 30 et 31 mars dernier, Pignan a une fois de plus vibré au rythme de la Féria de Pâques.

Pignanaïes et visiteurs sont venus vivre ici des moments d'intenses émotions où l'adrénaline et la fiesta se mélangent volontiers avec la culture provençale.

Malgré un sol quelque peu boueux, attrapées et toros ont néanmoins donné un beau spectacle dans le parc du château.

Les abrivados et bandidos ont attiré également les spectateurs à travers les rues du village.

La bodéga du comité des fêtes a fait le plein avec en outre la présence de musi-

ciens Gipsys, guitaristes et gardians qui ont interprété des musiques gitanes et andalouses, mettant littéralement le feu à la bodega.

Le comité des fêtes vous donne rendez-vous l'année prochaine pour une 3^{ème} édition haute en frisson...



Le FISE aggro à Pignan



Montpellier Agglomération et l'équipe du FISE ont organisé en partenariat avec la mairie de Pignan une compétition de BMX et roller au skate park, mercredi 3 avril.

Cette compétition a permis aux finalistes de chaque catégorie de se qualifier pour participer, du 8 au 12 mai, au plus grand

rassemblement de sports extrêmes en Europe : le FISE qui réunit, chaque année, plus de 300 000 amateurs sur les rives du Lez à Montpellier.

Les vainqueurs de chaque catégorie sont d'ores et déjà qualifiés gratuitement dans leur catégorie au FISE.

Discours d'ouverture de la maire, Michelle Cassar, entourée de Jacques Martin, vice-président de l'agglomération et Président de la Commission des Sports, Hervé André-Benoit, fondateur du FISE et Christian Assaf, député de l'Hérault

Les qualifiés de la finale BMX pour la catégorie des plus de 16 ans



Les qualifiés de la finale de roller pour la catégorie des plus de 16 ans



Sécurité et environnement

Nettoyage de printemps !



A l'initiative de la municipalité et du Syndicat de chasse de Pignan, une matinée de nettoyage de la garrigue Pignanaise est mise en place chaque année au mois de mai.

Bénévoles et associations sont les bienvenus samedi 18 mai pour collecter tous les objets et détritrus divers aban-

onnés par des individus indélélicats.

Les personnes souhaitant participer à cette opération sont invitées à se présenter à 8 h devant la déchetterie, munies de gants de protection. Un buffet sera offert pour remercier tous les bénévoles.

La nature a besoin de vous, venez nombreux !

De la création d'une association, aux premiers échanges collectifs...



L'association des «Jardins familiaux des Ortoliers de Pignan», n'a que cinq mois d'existence mais tourne déjà à plein régime.

Les premières journées de travaux collectifs

ont eu lieu les 17, 18 et 23 février. Elles avaient pour objectifs d'installer un grillage de protection contre nos amis à 4 pattes, et de travailler les parties communes.

Malgré la météo, ces tâches ont pu être

effectuées dans la bonne humeur.

L'ensemble des parcelles a été attribué, dont la dernière au début du mois de février.

Chaque Pignonais a eu la possibilité d'adhérer à l'association. Une liste d'attente est mise en place pour le renouvellement des adhésions en novembre 2013.

Sur les 51 parcelles, une a été réservée au CCAS de Pignan, et une autre à la clinique St-Martin de Vignogoul qui entreprendra une activité jardinage avec ses occupants.

Pour s'inscrire en liste d'attente ou pour tout autre renseignement, une adresse mail est à votre disposition : ortoliers.pignan@yahoo.fr.

Pré-plainte en ligne

Depuis le mois de février, vous pouvez via internet, prendre rendez-vous pour déposer plainte. Un gain de temps pour tous, victimes comme forces de l'ordre.

Le procédé est réservé aux atteintes aux biens sans suspect identifié

La pré-plainte en ligne, c'est quoi ?

La victime effectue sa télé-déclaration sur le site internet dédié à cet effet en renseignant un formulaire guidé comportant des rubriques obligatoires. Puis, elle choisit le jour de son rendez-vous, ainsi que le commissariat ou la brigade de gendarmerie où elle souhaite venir signer sa plainte.

Elle est ensuite contactée pour confirmer le rendez-vous et l'informer des pièces à fournir.

La pré-plainte en ligne est destinée à améliorer l'accueil des victimes d'infractions. Mais toutes ne rentrent pas dans le

champ d'action de la pré-plainte. Pour les cambriolages par exemple, le procédé n'est pas adapté en raison des prélèvements de police technique et scientifique à réaliser sur les lieux du méfait.

« Mieux réguler l'accueil du public »

D'après Gérard Sablos, chef de la police municipale, ce dispositif permet de mieux réguler l'accueil du public.

L'avantage : *« Gagner du temps. À la fois du côté des plaignants mais aussi des forces de l'ordre. La personne arrive à la brigade sur rendez-vous, elle n'attend pas. Toutes les données nécessaires ont déjà été consignées sur internet. Là où avant il fallait 20 à 30 minutes, on estime que l'on peut réduire la procédure à 5 ou 6 minutes. C'est du gagnant-gagnant. »*

Site internet : <http://www.herault.gouv.fr>

Opération tranquillité vacances : un service gratuit sur demande

Par ses actions tout au long de l'année, la Police Municipale s'avère très active sur le terrain et contribue très largement à la sauvegarde de la tranquillité des personnes et des biens.

L'Opération Tranquillité Vacances a pour objectif de lutter contre les vols par effraction en période de vacances scolaires mais aussi tout au long de l'année.

Ainsi, les habitants peuvent, en cas d'absence prolongée, solliciter la surveillance de leur

domicile en faisant parvenir une fiche de renseignements, au plus tard 4 jours avant leur départ.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, alertez sans tarder la police en composant le 06 23 14 84 28.



Nouvelles technologies

Les nouvelles technologies facilitent le quotidien

A l'heure où les nouvelles technologies occupent une place croissante dans notre quotidien, la ville de Pignan a souhaité mettre en œuvre les moyens nécessaires pour répondre au mieux aux besoins des usagers et des agents.

Mieux informer, améliorer le service aux usagers, réaliser des économies, faciliter le travail de l'agent, ... autant de motivations qui ont poussé la municipalité à s'orienter vers les évolutions technologiques.

Développement de l'internet : paiement en ligne, Wifi et Très Haut Débit

Depuis le mois de décembre, le site internet dispose du module de paiement en ligne de la cantine scolaire. Un service qui évite aux familles de se déplacer et facilite ainsi leur règlement.

La commune a développé également le réseau Wifi qui est en accès gratuit et sécurisé dans une zone délimitée « mairie, parc du château et parvis ». Qui plus est, la volonté de développer la fibre optique est bien présente. Ainsi, lors de chaque nouveaux travaux de voiries, la commune en profite pour intégrer dans le sous-sol les fourreaux nécessaires au développement de la fibre optique dans le but d'atteindre l'internet Très Haut Débit pour tous.

Amélioration du service et économies

L'accueil téléphonique a dû être repensé afin d'éviter l'encombrement du standard téléphonique. Ainsi, une pré-orientation suivant l'appel est effectuée au préalable afin de disposer de la disponibilité de nos deux agents d'accueil, Laure et Mireille. Les usagers ont ainsi beaucoup moins d'attente et sont mieux orientés.



La municipalité a également investi dans un photocopieur couleur de production afin d'effectuer les impressions en régie (affiches, flyers, banderoles...) et ainsi réaliser une économie de plus de 50 000 €. La sous-traitance a été remplacée par la création d'un poste de chargé de communication.

Au niveau de la sécurité, l'implantation de nouvelles caméras de vidéoprotection sur des sites publics ont permis de diminuer la délinquance et d'assurer une protection 24/24h et 7j/7.



Implantation de vidéoprotection sur le site du forum



Culture et patrimoine

Le Festival Pierres et Arts revient avec quatre concerts gratuits

Cette nouvelle édition du Festival Pierres et Arts nous réserve bien des plaisirs avec une programmation variée allant du gospel, au jazz en passant par la musique classique et celtique.

Depuis 11 ans, le principe de ce festival est de démocratiser la musique dans des lieux historiques du village : la chapelle des pénitents, les caves du château, l'église... Ce sont les musiciens qui vont au-devant du public en proposant des concerts gratuits, offerts par la municipalité.

Cette année, nous vous invitons à venir découvrir un concert de jazz band le

vendredi 31 mai à 21h dans la salle du Bicentenaire. Le dimanche 2 juin, le traditionnel concert des grands élèves de l'école de musique l'Internote aura lieu à l'église dès 21h.

Toujours au sein de l'église, un concert de gospel est programmé le vendredi 14 juin à 21h. Le jeudi 20 juin dans les caves, trois représentations pour les écoles sont organisées avec des spectacles musicaux.

Et enfin pour clôturer ce festival, un concert de musique celtique et occitane aura lieu samedi 22 juin à 21h dans le parc du château. Le feu de la St-Jean viendra mettre fin à cette 11^{ème} édition.

Pignan à l'heure médiévale



Le village va renouer avec ses racines lors de la prochaine fête médiévale qui va se dérouler les 22 et 23 juin prochain dans le parc du château.

L'ouverture du marché se fera cette année en nocturne, puisqu'il aura lieu le samedi 22 juin à 17h.
A18h : démonstration des

troupes médiévales

21h : spectacle-concert dans le parc
22h : feu de la St-Jean animé en musique

Dimanche 23 juin, de 10h à 18h, vous pourrez assister au défilé costumé, participer aux diverses animations de calligraphie, poterie, atelier cuir, flâner sur les stands du marché médiéval et assister aux spectacles.

Le public pourra également festoyer dans une ambiance conviviale et musicale dans la taverne prévue à cet effet.

Vie des associations

Trail de Pignan : 1 150 participants

Pour cette 5^{ème} édition du Trail de Pignan «les pistes des garrigues», le soleil et les coureurs furent au rendez-vous malgré le froid et surtout le vent !



Au total se sont 200 concurrents sur les 25 km, 400 sur les 16 km, 300 sur les 11km, 130 sur le 5 km, 40 marcheurs, et 70 enfants, encadrés par 100 bénévoles du MAT qui ont participé à cette nouvelle édition.

Les premiers coureurs se sont élançés dans une ambiance chaleureuse sur un parcours exigeant de près de 25 km dans la garrigue des communes de Pignan, Murviel-les-Montpellier, Saint-

Paul et Valmalle et Cournonterral.

25 km

Pierre DOREZ l'emporte en 01:55:17 devant Sébastien BOUSQUET et Bertrand BILLARD. Chez les femmes, ce sont les 2 triathlètes françaises des derniers JO de Londres qui nous ont fait l'honneur de s'aligner sur le 25 km. Jessica HARISSON gagne en 02:12:00 devant sa compatriote Carole PEON et Sylvie FOURDRINIER.

16 km

Julien VLAEMYNCK s'impose en 1h07 devant Thomas AMO et Dan ALZAS. Chez les femmes, c'est Audrey MERLE qui s'impose en 1h22.

11km

Rafik DJEDJIG gagne en 00:43 devant Guillaume GASIOROWSKI et Didier TAILHADES. Chez les femmes, c'est Nicole BARRIERE qui l'emporte en 00:52.

Près de 70 enfants ont courageusement participé à une course à pied dans le parc du Château de Pignan avec la même arrivée que les adultes.

Les coureurs et une centaine de bénévoles du MAT ont fort apprécié le buffet campagnard offert par la Mairie de Pignan et préparé par le Spar Pignan.

Tempsdance : spectacle de fin d'année

Tempsdance présentera son spectacle de fin d'année samedi 8 juin dès 21h salle du Bicentenaire.

Retrouvez tous les danseurs pour un show exceptionnel. Découvrez les cours d'éveil, initiation, danse classique, modern, jazz funk, rock, zumba gold et zumba fitness à travers des tableaux chorégraphiques variés et colorés ! Une soirée magique en perspective !

Entrée 5 € et renseignements au 06 62 37 14 05



Atelier yoga

Le Centre de Yoga KOLAM vous propose des cours de tous niveaux, ainsi que des ateliers à thème (santé du dos, exploration du souffle, approfondissement de la pratique et utilisation de supports...).

<http://www.yoga-kolam.fr>

Pour la période printemps/été 2013, les ateliers de yoga se dérouleront les samedi de 9h30 à 12h (25 Mai et 15 Juin). Il sont ouverts à tous !

Le mercredi soir, de 20h à 21h, tous les 15 jours, des séances de méditation ont lieu à la salle de yoga. Elles sont proposées par le Centre Bouddhiste «Vajrasattva» de Montpellier.

Enseignements publics et méditations guidées, animés par Jean Luc Verdeil-Chay.

Vous pouvez par ailleurs retrouver toutes ces informations sur notre site :



Vie des associations

Théâtre de la Chicanelle



Le théâtre de la Chicanelle nous annonce dès à présent son spectacle estival à la Chapelle des Pénitents.

Cette année, c'est Molière qui est à l'honneur avec le Bourgeois Gentilhomme. Une véritable comédie-ballet se prépare au fil des semaines dans une mise en scène de Thierry SIMON, pour votre

plus grand plaisir !

Vous pourrez applaudir les comédiens de la Chicanelle les 28, 29 et 30 juin, les 2, 3, 5, 6, 7 juillet, puis les 9, 10, 11, et 12 juillet à 21h !

Une prévente sera organisée. Pour tous renseignements complémentaires appelez le 06 03 47 00 62 début juin.

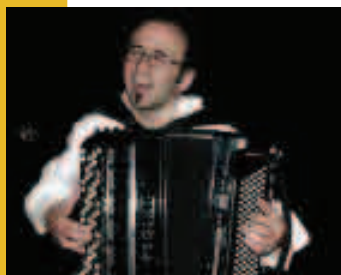
L'Ensemble Vocal EL ECO en concert le 7 Juin



L'Ensemble Vocal EL ECO donnera son concert de fin de saison le vendredi 7 juin à 20H30 dans la chapelle des pénitents à Pignan.

Cet Ensemble fait voyager les spectateurs dans des univers très variés : chants classiques, contemporains et folklore.

Concert avec l'association Oasis Culture



Vendredi 31 mai à 21h, l'association Oasis Culture organise un concert de Philippe Henry et Bernard

Ariu, accordéon et violoncelle. Réservation obligatoire au «ChaiSoi», 04 67 47 61 90

Théâtre Atelier des Bulles



Comme chaque année depuis maintenant 19 ans, le Théâtre Atelier des Bulles présente sa semaine théâtre à Pignan du 10 au 19 juin 2013 dans les caves du château.

Spectacles jeunes :

Jeudi 13 juin à 21h : «Variations autour

d'une baignoire».

Mardi 18 juin à 21h : «Y a t-il une vie après l'accouchement».

Spectacle ados :

Dimanche 16 juin à 21h : «Six filles pas comme les autres» (ambiance polar).

Spectacles adultes :

Vendredi 14 et samedi 15 juin à 21h : «Être là, dans le flot des gens qui passent».

Lundi 17 juin à 21h : «Ventres». Dans une maison très spéciale, six femmes en huis clos.

Mercredi 19 juin à 21h : «Apartés autour d'une noce».

Entrée libre.

Rens : Lise Tur - 04 67 47 61 90

Atouts cartes



Une toute nouvelle association a été créée en novembre 2012 pour les passionnés du

Tarot mais aussi ouverte à d'autres jeux de cartes.

Le but du Club est de réunir des joueurs ayant la même approche, c'est-à-dire jouer aux cartes avec tous, du débutant à l'initié, de 7 à 77 ans et plus...

Le club se réunit tous les lundis à partir de 14 h et le mercredi soir à partir de 20 h 30.

Les séances ont lieu dans la salle Abel Genieys dans le parc du château.

Contact et renseignements : <http://atoutscartes.eclublog.com/>

Démocratie municipale

Expression de l'opposition

On bétonne ?

Après les 650 logements de la ZAC St Estève, voici les promesses de la révision générale du PLU : parcelles rendues constructibles sur les « limites à conforter » du Schéma de cohérence territoriale de l'AGGLO. Les propriétaires, contactés par la municipalité, sont pleins d'espoir et de reconnaissance ! Voici aussi l'achat de parcelles aujourd'hui en zone agricole, à un prix surévalué (45€/m²) « par anticipation » sur la révision du PLU qui les rendra constructibles. Si près des élections municipales, qu'en pensez-vous ?

Brigitte Clanet-Guillebaud, Jean-Claude Monnet.

.....

Nous nous interrogeons sur la politique d'urbanisme menée par Madame le Maire ?

A savoir : malgré la pétition, l'intervention de notre Député Christian Assaf, le projet de loi figurant dans

la réforme de l'Acte III de la décentralisation sur le transfert de compétences des PLU des communes aux agglomérations, voire métropoles, sera probablement voté d'ici cet été.

Alors pourquoi, au dernier conseil municipal, nous a-t-elle fait voter l'achat de terrains privés non constructibles, le long de la piste cyclable à la Bornière, pour un coût de 400 000 €, sans projet concret d'intérêt général. Plusieurs élus de sa majorité municipale se sont d'ailleurs abstenus sur cette décision.

Dans cette incertitude avec un budget de plus en plus contraint, la commune peut-elle se payer le luxe de faire des achats inconsidérés !!!

Nous sommes toujours à votre écoute, n'hésitez pas à nous contacter.

Paul Charlemagne, Martine Castro, Jasmine de Block, Jean-Luc Botella, Manuel Martinez

Le courrier des lecteurs

Vous avez la parole !

Depuis le mois de janvier, une boîte à questions réservée à la ZAC Saint-Estève, est à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

Une remarque, une question... n'hésitez pas à nous écrire. Nous vous répondrons lors de la prochaine parution du magazine municipal.



Démocratie municipale

Expression du groupe majoritaire

2013 est une année préélectorale qui nourrit les appétits politiques.

En ce qui nous concerne, cette année encore, et depuis 2008, les taux communaux d'imposition n'augmenteront pas. Les indemnités des élus, qui ont été divisées par 2 depuis 2008, resteront au même taux.

Le vote de ce budget va nous permettre un fonctionnement normal pour la vie de notre cité (entretien du matériel communal, achat des fournitures scolaires, entretien des bâtiments publics, etc.).

Le vote de ce budget va nous permettre de réaliser intégralement tous les investissements prévus (par exemple, travaux de lutte contre les inondations, création d'un centre multi activités Angel Pérez, travaux de voirie, travaux dans les écoles).

Le vote de ce budget va nous permettre de maintenir le soutien à nos associations qui impulsent une dynamique à la vie de notre village et améliorent la cohésion sociale.

Le vote de ce budget va permettre au Centre Communal d'Action Sociale d'apporter des aides aux personnes les plus démunies et qui en ont donc le plus besoin.

Le vote de ce budget va permettre d'octroyer à l'association Familles Rurales qui gère la crèche la subvention de 100.000€ sans laquelle elle ne pourrait pas fonctionner dans des conditions normales.

Le vote de ce budget va nous permettre de soutenir toutes les actions et les manifestations en matière économique, sociale, culturelle et sportive (par exemple le Festival Pierres et Arts, le Salon du Livre, le Marché de Noël, la journée de l'Olive, les marchés nocturnes, la journée de la jeunesse, etc.).

L'opposition croit avoir trouvé un élément de contestation en ce qui concerne l'acquisition d'une parcelle en bor-

sure de la Route Départementale 5 au sud-ouest de notre village. En réponse, une délibération avait été prise le 22 février 2013 en ce qui concerne cet achat pour un coût de 345.900€. Ce prix d'achat, soit 45€ le m², n'est pas du tout surévalué, comme on voudrait le faire croire, puisqu'il a été fixé sur l'estimation du service des domaines. Les propriétaires étaient d'ailleurs d'accord sur le prix.

Cette acquisition permettait de préparer l'avenir de nos oléiculteurs puisque à la suite de plusieurs rencontres avec les représentants de la cave, ces derniers nous avaient fait parvenir un courrier par lequel ils nous informaient être intéressés par le positionnement de leur cave sur ce terrain. La cave viticole a également été associée à ce projet.

En réalité, tous les terrains en bordure de la Route Départementale 5, sur laquelle circulent des milliers de voitures tous les jours, sont extrêmement convoités pour mettre en place des activités commerciales ou autres. Ce sera un des enjeux majeurs en ce qui concerne l'avenir de Pignan et **nous aurons l'occasion de revenir sur ce dossier important.**

Enfin, en ce qui concerne la Z.A.C. St-Estève, c'est un dossier qui a été acté depuis maintenant 3 ans. Cette Z.A.C. est prévue sur une longue période d'au-moins 10 ans et attendue par de nombreux pignonais. Elle générera une centaine d'emplois, des terrains en acquisition libre, des habitations pour les primo-accédants et des logements sociaux. Elle permettra également aux associations, **et à leur demande**, de bénéficier d'équipements adaptés à leurs besoins. **Nous reviendrons sur ce dossier.**

Nous sommes toujours disponibles et à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter.



AGENDA

Mai

Fête des fleurs et
des animaux

Dimanche 5 de 10h à 17h

Parc du château

Cérémonie du 8 mai

Mercredi 8 à 12h

Devant la mairie

Nettoyage de la garrigue

Samedi 18 à 8h

Déchetterie de Pignan

«Les Délices de la Moure»

Samedi 25

Oppidum Murviel-Lès-Montpellier

Thé dansant

Lundi 27 à 15h

Caves du château

Juin

Festival Pierres et Arts

Du 31 mai au 22 juin

Concert chorale El Eco

Vendredi 7 à 20h30

Chapelle des Pénitents

Conférence sur les arnaques

jeudi 6 à 14h

Caves du château

Fête médiévale

Samedi 22 et dimanche 23

Parc du château

Thé dansant

Lundi 24 à 15h

Caves du château

Juillet

Marchés nocturnes
de Pignan

Tous les lundis

Parc du château

Passage du tour du France

Vendredi 5

Repas familial (TogoMilPartage)

Dimanche 7

Parc du château

Cérémonie du 14 juillet

Repas républicain

Samedi 13

Festival Radio France

Mardi 16 à 19h

Caves du château

www.pignan.fr

Avril 2013 - N°8 - Le Petit Pignanaise